



16ème législature

Question N° : 12005	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Hausse de la précarité étudiante	Analyse > Hausse de la précarité étudiante.
Question publiée au JO le : 10/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la hausse de la précarité étudiante. En effet, le recours aux banques alimentaires est en hausse constante, alors même que la réforme des bourses étudiantes tarde. L'Observatoire de la vie étudiante affirme que les confinements successifs et l'inflation ont fait croître les difficultés des étudiants - financières et sanitaires notamment. 22 % des étudiants ont des difficultés financières, 12 % ont des factures d'énergie impayées ou des retards de paiement. Les conséquences sont éloquentes : 10 % d'entre eux déclarent avoir renoncé à consulter un médecin pour des raisons financières, 12 % affirment ne pas manger à leur faim pour les mêmes motifs et 25 % rencontrent de grandes difficultés financières de logement. (Enquête conditions de vie étudiantes, université Paris-Nanterre, printemps 2022) Par conséquent, certains étudiants acceptent des emplois de près de 35 heures de travail hebdomadaire, afin de satisfaire à leurs besoins les plus essentiels : s'enclenche alors un cercle vicieux où l'étudiant doit travailler pour étudier, alors même que son emploi l'empêche de le faire. Face à cette situation délicate, il lui demande des informations précises sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour améliorer la condition étudiante et ainsi faciliter l'insertion professionnelle de la jeunesse française.